



IMMOBILIER

POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

DE CREDIT AGRICOLE IMMOBILIER



Agir
pour l'immobilier
de demain

Crédit Agricole Immobilier actualise sa Politique de Protection des Données Personnelles. Vous y découvrirez comment nous recueillons, utilisons et protégeons les informations que vous partagez avec nous lorsque vous naviguez sur notre site ou que vous utilisez nos services.

Cette politique entre en vigueur le 16 décembre 2026 et reste accessible en bas de chaque page de notre site : www.ca-immobilier.fr

Voici une synthèse des principales évolutions Ce qui change concrètement pour vous :

Qui utilise vos données ?

La politique identifie les sociétés du Groupe Crédit Agricole Immobilier ⁽¹⁾ qui utilisent vos données personnelles et précise, pour chaque activité, la société responsable du traitement concerné.

Pourquoi nous utilisons vos données ?

Vos données peuvent être utilisées dans le cadre de nos activités de promotion immobilière, maîtrise d'ouvrage et aménagement, property management, facility management, administration de biens, transaction, courtage en assurance.

La politique présente désormais de façon plus détaillée, métier par métier et activité par activité, les utilisations de vos données pour :

- gérer nos produits et services et vous accompagner dans votre projet immobilier ;
- traiter les réclamations, les impayés, le contentieux et assurer la gestion de la preuve ;
- assurer la sécurité, la conformité réglementaire, la protection de vos données et gérer les risques liés à nos activités ;
- vous adresser des communications personnalisées, animer et développer notre relation avec vous, piloter nos activités et améliorer nos services (ex : suivi des communications électroniques).

Comment vos données sont collectées ?

La politique précise les différentes sources auprès desquelles vos données peuvent être obtenues, notamment auprès de partenaires, clients, mandants, anciens mandataires, auxiliaires de justice ou de sources publiques et privées autorisées.

Avec qui vos données peuvent être partagées ?

Selon les cas, vos données peuvent être communiquées aux sociétés du Groupe Crédit Agricole, à nos sous-traitants, partenaires, prestataires techniques, informatiques ou à des organismes légalement habilités.

Quelles données sont transférées hors de l'Union Européenne ?

La politique précise également les garanties mises en œuvre lorsque certains traitements nécessitent des transferts de données hors de l'Union européenne.

Quelle est l'utilisation de l'intelligence artificielle ?

La politique mentionne l'utilisation de solutions d'intelligence artificielle pour certaines opérations, notamment afin d'optimiser certaines tâches, sans qu'aucune décision entièrement automatisée ne soit prise à votre égard.

I. POURQUOI UNE POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES ET QUELS SONT LES TERMES CLES ?

En tant que responsables de traitement, **les entités du Groupe Crédit Agricole Immobilier**.⁽¹⁾ (ci-après « le Groupe Crédit Agricole Immobilier ») traitent vos données personnelles conformément à la réglementation en vigueur et notamment mais non exclusivement le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).⁽²⁾

L'objectif de cette Politique de protection des données personnelles est de vous informer, de façon claire et détaillée, sur l'utilisation de vos données personnelles.

Cette Politique vient compléter et préciser les informations figurant dans les contrats que vous avez signés avec nous ou contenues au sein d'autres supports (sites internet, formulaires, coupon-réponse, etc.). En cas de contradiction entre le contenu de cette « Politique de protection des données personnelles » et les stipulations des contrats que vous avez conclus avec nous ou autres supports, ces derniers prévaudront.

Certains traitements spécifiques ou qui concernent un nombre limité de personnes ne sont pas mentionnés dans cette Politique de protection des données. Ils font alors l'objet d'une information particulière à destination de ces personnes par des moyens de communication appropriés.

Termes clefs

Retrouvez ci-après les définitions des termes clefs utilisés dans la présente Politique de protection des données personnelles.

« **Cookie** » désigne un petit fichier texte lié au protocole HTTP contenant des informations, qui est enregistré sur le disque dur du terminal de l'Utilisateur (ex : ordinateur, tablette ou téléphone mobile) à l'occasion de la consultation de notre Site Internet grâce à son logiciel de navigation.

« **Données personnelles** » ou « **Données** » désigne toute information relative à une personne physique identifiée ou qui peut être identifiable, directement ou indirectement, par référence à un numéro d'identification ou à un ou plusieurs éléments qui lui sont propres.

« **Espace Personnel** » désigne le compte individuel que vous êtes susceptible de créer et d'utiliser dans le cadre des services que nous vous proposons. Il existe plusieurs Espaces Personnels auxquels vous pouvez accéder à partir de nos Sites internet <https://www.ca-immobilier.fr/mes-espaces> et <https://www.squarehabitat.fr/mes-espaces>. Retrouvez plus de détails sur l'utilisation de vos Données personnelles dans nos Politiques de confidentialité accessibles en pied de page de nos sites internet ou dans les rubriques dédiées sur les pages de l'Espace personnel.

« **Mandant** » désigne toute personne physique ou morale nous ayant confié un mandat.

« **Partenaire** » désigne toute personne physique ou morale, association pouvant vous proposer des offres et des solutions adaptées à vos besoins (ex : aménagement de logements, solutions de financement, de rénovation énergétique).

« **Prestataire technique** » désigne toute personne physique ou morale, association nous permettant de mettre en œuvre nos activités (ex : prestataire de travaux).

« **Pixel** » désigne un élément infime intégré à une page web ou un e-mail, qui envoie de l'information à un serveur lorsqu'il se charge.

« **Règles d'entreprise contraignantes** » désignent les règles internes de protection des données qu'une entreprise applique lorsqu'elle transfère des données personnelles, au sein de son groupe, vers une autre entité située hors de l'Union européenne au sens de l'article 4.20 du RGPD.

« **Responsable de traitement** » désigne la personne physique ou morale, le service ou un autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les objectifs (finalités) et les moyens de l'Utilisation de vos Données personnelles.

« **Responsables de traitement disjoints** » désignent des Responsables de traitement qui sont chacun pleinement responsable du respect des obligations en matière de protection des données à caractère personnel pour leurs propres Traitements, indépendamment des autres Responsables de traitement au sens de l'article 26 du RGPD.

« **Site** » ou « **Site Internet** » désigne le service électronique interactif édité et exploité par le ou les éditeurs, accessible notamment à l'adresse www.ca-immobilier.fr ou <https://www.squarehabitat.fr/> qui permet l'accès à nos produits, services et annonces.

« **Tiers** » désigne une personne physique ou morale, une autorité publique, un service ou un organisme autre que la personne concernée, le Responsable du traitement, le sous-traitant et les personnes qui, placées sous l'autorité directe du Responsable du traitement ou du sous-traitant, sont autorisées à traiter les données à caractère personnel.

« **Tiers autorisés** » désignent tout organisme légal ou étatique dans le cadre de l'exécution de nos obligations légales et réglementaires. Ces Tiers autorisés interviennent dans le respect du « Recueil des procédures Tiers autorisés » publié par la CNIL et accessible à l'adresse suivante : https://www.cnil.fr/sites/cnil/files/atoms/files/guide_tiers_autorises.pdf.

« **Traceur** » désigne tout mécanisme permettant de lire ou écrire des données sur le terminal d'un utilisateur dans le but de le suivre, mesurer son activité, ou collecter des informations (ex : Cookie ou Pixel).

« **Traitement** » ou « **Utilisation** » désigne toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliquées à des données ou des ensembles de Données personnelles, telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction.

(1) Les Entités du Groupe Crédit Agricole Immobilier sont décrites au « III. Qui sont les responsables du traitement de vos données personnelles ? »

(2) RGPD désigne le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données dans sa version en vigueur.

II. POURQUOI ETES-VOUS CONCERNES ?

Vous êtes concernés car vous êtes une des personnes définies ci-après.

Vous êtes « **Client** » : nous sommes ou avons été directement en relation avec vous en votre qualité de locataire, acquéreur ou de propriétaire d'un bien immobilier.

Vous êtes « **Intermédiaire** » : nous traitons vos Données personnelles lorsque vous êtes en relation avec nous notamment par l'intermédiaire d'un de nos Mandants ou Clients. Vous pouvez notamment être un représentant légal, un mandataire, un ayant-droit, un actionnaire ou associé, un bénéficiaire effectif, un donneur d'ordre ou un bénéficiaire d'opérations, un membre du foyer fiscal, un membre du personnel, un copropriétaire, tout personnel d'immeuble, un garant, une personne physique prestataire concourant à une activité, etc.

Vous êtes « **Prospect** » : vos données personnelles font l'objet d'un Traitement alors même que vous n'avez pas de relation contractuelle établie avec nous.

Lorsque nous collectons vos Données personnelles par l'intermédiaire de l'un de nos Clients et que nous les utilisons, il appartient à ce Client ou son représentant de vous en informer, notamment au moyen de cette Politique de protection des données personnelles.

III. QUI SONT LES RESPONSABLES DE TRAITEMENT DE VOS DONNEES PERSONNELLES ?

Les Responsables de traitement disjoints de vos Données personnelles sont les sociétés suivantes :

Crédit Agricole Immobilier : société holding du groupe Crédit Agricole Immobilier. Elle gère les risques, le contrôle interne, le contrôle de la conformité, la sécurité financière, la gestion des incidents opérationnels, une partie du Juridique, le Facility Management, le Digital et le Marketing et l'informatique.

Crédit Agricole Immobilier, société anonyme à conseil d'administration au capital de 157 375 215 €, dont le siège social est 12, Place des Etats-Unis - 92545 Montrouge Cedex, immatriculée au RCS Nanterre sous le numéro 380 867 978.

Crédit Agricole Immobilier Promotion : société du groupe Crédit Agricole Immobilier spécialisée dans la promotion immobilière (résidentielle et tertiaire). Elle gère notamment le développement foncier (prospection des terrains), les réhabilitations et le pilotage travaux pour le compte des clients (maîtrise d'ouvrage et aménagement).

Crédit Agricole Immobilier Promotion, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 57 687 000 €, dont le siège social est situé 12 Place des Etats-Unis - 92545 Montrouge Cedex, immatriculée au RCS Nanterre sous le numéro 397 942 004, titulaire de la carte professionnelle de transaction sur immeubles et fonds de commerce, délivrée par la CCI de Paris Île-de-France sous le n° CPI 9201 2025 000 165, bénéficiant de garanties financières et responsabilité civile et professionnelle délivrées par CAMCA dont le siège est situé 53 rue La Boétie - 75008 Paris, immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 25009548 en qualité de Mandataire non-exclusif en opérations de banque et en services de paiement (MOBSP).

Crédit Agricole Immobilier Property Management : société du groupe Crédit Agricole Immobilier spécialisée dans le Property management. Elle traite la gestion et la valorisation des actifs immobiliers (gestion technique et/ou des charges, gestion locative et administrative, gestion comptable et budgétaire, syndic de copropriété tertiaire et président d'ASL ou AFUL).

Crédit Agricole Immobilier Property Management, société par actions simplifiée au capital social de 11 518 866,20 €, dont le siège social est situé 2 rue Olympe de Gouges, CS 90062 - 92665 Asnières Cedex, immatriculée au RCS Nanterre sous le n° 732 073 887, titulaire de la carte professionnelle transaction sur immeubles et fonds de commerce, gestion immobilière et syndic délivrée par la CCI de Paris Île-de-France sous le n° CPI 9201 2016 000 005 894 et bénéficiant de garanties financières délivrées par Compagnie Européenne de Garanties et Cautions, dont le siège est situé 59 avenue Pierre Mendès France – 75013 Paris, et responsabilité civile et professionnelle délivrées par CAMCA situé 53 rue La Boétie - 75008 Paris.

Crédit Agricole Immobilier Service : société du groupe Crédit Agricole Immobilier spécialisée dans les services immobiliers aux particuliers. Elle traite l'administration de biens (location, gestion locative, syndic de copropriété), la transaction dans l'ancien, la distribution et la gestion de produits d'assurance (courtage en assurance).

Crédit Agricole Immobilier Services, société par actions simplifiée au capital social de 1.791.868,00 €, dont le siège social est situé 12 Place des Etats-Unis - 92545 Montrouge Cedex, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 400777827, titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic de Copropriétés, sous le n° CPI 92012016000010635 délivrée par la CCI de Paris Île-de-France et disposant d'une Garantie financière et RCP accordées par CAMCA dont le siège est situé 53 rue La Boétie - 75008 Paris, immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 10053951 en qualité de courtier d'assurances et de mandataire non exclusif en opérations de banque et en services de paiement (MOBSP).

Crédit Agricole Services Immobiliers : société spécialisée dans l'animation de la filière immobilière et le traitement des aspects digitaux.

Crédit Agricole Services Immobiliers, société par actions simplifiée au capital social de 23 786 720 €, dont le siège social est situé 12 Place des Etats-Unis - 92127 Montrouge Cedex, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 827877713.

Lorsque des Traitements de Données personnelles sont mis en œuvre conjointement avec un ou d'autres responsable(s) de traitement, vous êtes informé de cette responsabilité conjointe, par nous-même et/ou par ce(s) responsable(s) conjoint(s), ainsi que des modalités d'exercice de vos droits. Dans ce cas, les annexes décrivant l'Utilisation de vos Données personnelles le précisent.

Lorsque le Responsable de traitement est identifié comme « **Groupe Crédit Agricole Immobilier** », chaque entité susmentionnée est Responsable de traitement disjoint.

IV. COMMENT COLLECTONS-NOUS VOS DONNEES PERSONNELLES ?

Nous collectons vos Données personnelles à travers différents canaux de communication, en face à face ou à distance, et selon différentes modalités :

- directement auprès de vous lorsque vous signez un contrat avec nous, utilisez nos services, que vous remplissez un formulaire ou un coupon-réponse, ou que vous naviguez sur nos Sites Internet, lors d'échange téléphonique ou d'enregistrement de conversations par téléphone ou visio-conférence, etc. ;
- indirectement, par l'intermédiaire de Partenaires, de nos Prospects ou de Clients lorsque vous êtes en relation avec eux (ex : associé d'une personne morale, collaborateur d'un Client, réutilisation à des fins de prospection) ou d'Intermédiaires ;

- indirectement par des sources externes, publiques ou privées, qui nous permettent, dans le respect de vos droits et de la réglementation, de mieux vous connaître (navigation sur des sites tiers, opérations de parrainage, bases de données, publications rendues accessibles par des autorités officielles, etc.)

Vous pouvez retrouver plus de détails quant à la source de collecte de vos Données dans chaque finalité dans les annexes.

V. POUR QUELLES RAISONS ET SUR QUELS FONDEMENTS UTILISONS-NOUS VOS DONNEES ?

Nous utilisons vos Données personnelles principalement pour les objectifs (finalités) suivants :

- **Finalité 1** - Gestion de nos produits et services dans le cadre de nos activités immobilières et de courtage : la présentation de nos produits et services, la gestion de vos demandes, la contractualisation et le suivi des contrats, la gestion de la relation Mandant/Client, des activités de courtage en assurance, la gestion des transactions immobilières dans l'ancien, l'administration de copropriétés et d'associations, la conservation et l'entretien des actifs immobiliers, la gestion des employés d'immeuble, l'acquisition de foncier, la commercialisation de biens immobiliers neufs, la gestion des opérations de promotion immobilière, la maîtrise d'ouvrage et aménagement, la gestion technique des actifs immobiliers, la gestion de la relation avec les tiers, la gestion comptable et financière et la gestion des demandes d'intervention ;
- **Finalité 2** - Réclamations, recouvrement et contentieux : la gestion des réclamations, des impayés, du recouvrement amiable et contentieux pour compte propre et dans l'intérêt de nos Mandants et Clients et la gestion de la preuve) ;
- **Finalité 3** - Conformité, risques et sécurité : le contrôle permanent et périodique de la conformité des différentes activités, la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terroriste, le respect des sanctions internationales, la prévention et la gestion de la fraude, des conflits d'intérêts et la connaissance Client, la détection et gestion des alertes éthiques, la lutte contre la corruption, la protection des données personnelles, la gestion des incidents opérationnels et de sécurité, la sécurité des personnes et des biens ;
- **Finalité 4** - la prospection et l'animation commerciale : l'envoi de communications commerciales personnalisées, de propositions de services aux copropriétaires en lien avec les autres activités du Groupe Crédit Agricole Immobilier ou des Sociétés et filiales du Groupe Crédit Agricole, l'Utilisation de Cookies/traceurs, le développement de la relation Client, la création de bases de données fiabilisées, le pilotage des activités marketing, l'élaboration de nouvelles offres et le suivi des communications électroniques.

Les Traitements de Données personnelles que nous opérons se fondent selon les cas sur les bases juridiques suivantes :

- l'exécution des contrats nous liant relatifs aux produits et services auxquels vous avez souscrits ou de mesures précontractuelles prises à votre demande ;
- nos obligations légales ;
- nos intérêts légitimes ou ceux de tiers, dans le respect de vos droits ;
- votre consentement.

La description détaillée de l'Utilisation de vos Données par finalité figure en annexe.

Nous utilisons un système d'intelligence artificiel notamment pour interagir avec les prospects via un outil conversationnel qui produit du contenu textuel (SMS). Nous nous basons sur notre intérêt légitime qui consiste à mieux qualifier les demandes de mise en contact de prospects. Le Groupe Crédit Agricole Immobilier ne met en œuvre aucune décision entièrement automatisée

VI. COMBIEN DE TEMPS CONSERVONS-NOUS VOS DONNEES PERSONNELLES ?

Nous conservons et traitons vos Données personnelles pour la durée nécessaire à la réalisation de la finalité poursuivie. Ces durées sont détaillées plus amplement en annexe.

A l'issue de cette durée, les Données personnelles peuvent être conservées, à des fins de gestion de la preuve, pour agir ou se défendre ou défendre nos Mandants ou Clients en justice, au maximum pour une durée correspondant à la durée de la relation contractuelle ou de la relation d'affaires, augmentée des délais nécessaires à la liquidation ou la consolidation des droits, des durées légales de conservation et de prescription et d'épuisement des voies de recours.

VII. QUI SONT LES DESTINATAIRES DE VOS DONNEES PERSONNELLES ?

Vos Données personnelles sont partagées, selon le Traitement avec :

- les sociétés du Groupe Crédit Agricole Immobilier qui participent au Traitement (ex : les Achats ou la Direction des Systèmes d'information de Crédit Agricole Immobilier S.A.) ;
- les sociétés et filiales du groupe Crédit Agricole conformément à vos choix en cas de prospection commerciale et démarchage téléphonique (retrouvez-en la liste au chapitre XI ci-après) ;
- tous sous-traitants, entités appartenant ou non au groupe Crédit Agricole, lesquels traitent vos Données personnelles pour notre compte et selon nos instructions, sans pouvoir utiliser ces Données à d'autres fins que la réalisation des opérations sous-traitées (ex : prestataires informatiques, Crédit Agricole Group Infrastructure Platform, institut de sondage) ;
- les Tiers, à savoir les personnes participant ou impliquées dans la mise en œuvre de nos services (par exemple : prestataires techniques, les notaires, agences tierces, mandataires d'une partie cocontractante, experts pour les diagnostics, aménageurs, prestataires réalisant l'entretien et les travaux des actifs immobiliers, etc.) ;
- des Partenaires pour vous proposer des offres et solution adaptées à vos besoins selon vos préférences (ex : aménagement de logements, solutions de financement, de rénovation énergétique) ;
- des Tiers autorisés, organismes légaux ou étatiques dans le cadre de l'exécution de nos obligations légales et règlementaires. Ces transmissions sont réalisées dans le respect du « Recueil des procédures Tiers autorisés » publié par la CNIL et accessible ici : https://www.cnil.fr/sites/cnil/files/atoms/files/guide_tiers_autorises.pdf.

La liste des catégories de destinataires liées à chaque traitement de Données personnelles figure en annexe.

VIII. TRANSFERONS-NOUS VOS DONNEES HORS DE L'UNION EUROPEENNE ?

Nous apportons la plus grande attention à ce que vos Données personnelles soient traitées et conservées sur le territoire de l'Union européenne (ou dans un pays dont la législation est reconnue adéquate par une décision de la Commission européenne conformément à l'article 45 du RGPD), ce qui est le cas pour la quasi-totalité des transferts réalisés.

D'autres transferts de données hors Union Européenne sont réalisés en recourant à des garanties appropriées comme des clauses contractuelles type de la Commission européenne dites « CCT-CE » (accompagnées le cas échéant d'engagements de sécurité offrant le niveau de garantie exigé par la réglementation de l'Union européenne ou par des Règles d'entreprise contraignantes. Vous pouvez obtenir le détail de ces garanties auprès de notre Délégué à la protection des données (conf. chapitre IX ci-après).

IX. QUELS SONT VOS DROITS SUR LE TRAITEMENT DE VOS DONNEES PERSONNELLES ?

Vous disposez des droits suivants au titre des Traitements de Données personnelles réalisés par les sociétés du Groupe Crédit Agricole Immobilier :

Droit d'accès : vous avez le droit d'obtenir du Responsable de traitement la confirmation que vos Données personnelles sont ou ne sont pas traitées et, lorsqu'elles le sont, l'accès auxdites Données ainsi que les informations relatives aux finalités du Traitement (art. 15 du règlement 2016/679 sur la protection des données personnelles (« RGPD »)). Les demandes manifestement infondées, excessives ou répétées sont susceptibles de ne pas recevoir de réponse.

Droit de rectification : vous avez le droit d'obtenir du Responsable du traitement, dans les meilleurs délais, la rectification de vos Données personnelles que vous jugez inexactes (art. 16 du RGPD).

Droit à l'effacement : vous avez le droit d'obtenir du Responsable de traitement l'effacement de vos Données personnelles, dans les conditions et sous les réserves prévues à l'article 17 du RGPD.

Droit à la portabilité : vous avez le droit de recevoir les Données personnelles vous concernant fournies au Responsable du traitement, dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine (art. 20 du RGPD). Ce droit s'applique uniquement aux Données que vous avez fournies, lorsque le Traitement est fondé sur votre consentement ou sur un contrat et qu'il est effectué à l'aide de procédés automatisés.

Droit de retirer le consentement : vous avez le droit de retirer votre consentement au Traitement de vos données si ce Traitement est fondé sur le consentement. Le Traitement réalisé avant le retrait de votre consentement reste licite. Nous vous invitons à consulter les finalités figurant en annexe pour savoir si le Traitement est fondé sur le consentement.

Droit à la limitation du traitement : vous avez le droit d'obtenir du Responsable de traitement la limitation du Traitement de vos Données personnelles dans les conditions de l'article 18 du RGPD.

Droit d'opposition : vous avez le droit de vous opposer à tout moment, pour des raisons tenant à votre situation particulière, à un Traitement de Données personnelles lorsque celui-ci est fondé sur l'intérêt légitime (art. 21 du RGPD).

Droit d'organiser le sort de vos Données personnelles en cas de décès : vous avez le droit de définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos Données après votre décès (loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, art. 85).

Droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle : sans préjudice de tout autre recours administratif ou juridictionnel, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle si vous considérez que le Traitement de Données personnelles vous concernant constitue une violation de la réglementation applicable aux données à caractère personnel (art. 77 du RGPD). Vous pouvez dans ce cas former une réclamation auprès de la CNIL dont le site internet est accessible à l'adresse suivante [https:// www.cnil.fr](https://www.cnil.fr) et le siège est situé 3 Place de Fontenoy - 75007 Paris.

Comment exercer vos droits sur vos Données personnelles ?

Si vous souhaitez exercer l'un de vos droits, vous pouvez écrire au Délégué à la protection des données via le formulaire dédié accessible à la rubrique « Gestion de vos données personnelles » en pied de page du Site. Ce formulaire est directement accessible à l'adresse : https://www.ca-immobilier.fr/contact?job_id=1040 :

Gestion de vos données personnelles

Nous vous invitons à préciser le(s) droit(s) que vous souhaitez exercer ainsi que tout élément permettant si nécessaire votre identification (numéro de contrat, entité concernée ...)

Outre ce formulaire, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données par les canaux suivants:

- Maitrise d'ouvrage et aménagement
 - par e-mail : dpo.dcsic@ca-immobilier.fr
 - par lettre simple signée : Crédit Agricole Immobilier, DPO, (DMOA) 12 place des Etats-Unis – 92545 Montrouge cedex).
- Promotion Tertiaire
 - par e-mail : promo-tertiaire.rgpd@ca-immobilier.fr
 - par lettre simple signée : Crédit Agricole Immobilier, DPO, (Promotion tertiaire) 12 place des Etats-Unis – 92545 Montrouge cedex).
- Toutes les autres activités
 - par e-mail : dpo@ca-immobilier.fr
 - par lettre simple signée : Crédit Agricole Immobilier, DPO, 12 place des Etats-Unis – 92545 Montrouge cedex

Veuillez noter que l'exercice de certains de ces droits pourra empêcher le Groupe Crédit Agricole Immobilier de fournir, selon les cas, certains produits ou services.

X. COMMENT REFUSER LE DEMARCHAGE TELEPHONIQUE ?

Nous vous informons que, conformément à la réglementation applicable en matière de démarchage téléphonique notamment à l'article L 223-1 du code de la consommation tel que modifié par la loi du 30 juin 2025, tout appel téléphonique à finalité commerciale est en principe subordonné au consentement préalable du consommateur, sauf lorsque la sollicitation intervient dans le cadre de l'exécution d'un contrat en cours. Les consentements des consommateurs ainsi recueillis seront traités conformément aux règles exposées dans le présente Politique de Protection des Données Personnelles.

XI. SOCIETES ET FILIALES DU GROUPE CREDIT AGRICOLE DESTINATAIRES DES DONNEES

Conformément à vos choix, les sociétés et filiales du Groupe Crédit Agricole destinataires de vos Données personnelles dans le cadre de la prospection commerciale sont :

Sociétés	Groupe/réseaux Du Crédit Agricole	Politique De Protection Des Données Personnelles
Pour les activités en lien avec les projets immobiliers : la location, la gestion locative, la transaction sur des biens neufs ou anciens, le syndic de copropriété, la promotion immobilière, la rénovation et les produits assurantiels et financiers associés à ces activités.		
Crédit Agricole Immobilier, Crédit Agricole Services Immobiliers, Crédit Agricole Immobilier Services, et Crédit Agricole Immobilier Property Management	Groupe Crédit Agricole Immobilier	Politique de Protection Des Données Personnelles Crédit Agricole Immobilier et Politique de Protection Des Données Personnelles Square Habitat
Cotoit		Politique de Protection Des Données Personnelles
L'Immobilier d'à Côté, CAAP Transac, Square Habitat Alsace Vosges, Immobilier Gestion Privée, SAS Zambon Immobilier, Crédit Agricole Aquitaine Agence Immobilière, Square Habitat Atlantique Vendée, Crédit Agricole Bretagne Habitat Holding, Crédit Agricole Centre Est Immobilier, SAS Crédit Agricole Centre Loire Immo, Square Habitat Crédit Agricole Centre France, CACF Immobilier, Square Habitat Centre Ouest, Crédit Agricole Champagne-bourgogne Immobilier, Square Habitat Charente-Maritime Deux-Sèvres, CADS Immobilier, Square Habitat Franche Comté, Immeubles en Franche Comté Soc, Square Habitat Languedoc SAS, Société de Transactions Immobilières de Bourbon (STIB), Square Habitat Credit Agricole Loire Haute-Loire, Nord Est Immo, SAS CA Normandie Immobilier, Normandie Seine Immobilier, Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie-Seine, Square Habitat Provence Côte d'Azur, PCA Immobilier, PG Immo, Crédit Agricole Immobilier Service, Sudmed Roussillon, Square Habitat SRA, Crédit Agricole Toulouse 31 Immobilier, SAS Square Habitat Crédit Agricole Touraine Poitou, Crédit Agricole Val de France Immobilier	Réseaux Square Habitat	Politique de Protection Des Données Personnelles

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Alpes Provence	Caisses Régionales du Crédit Agricole et leurs Filiales	Politique de Protection Des Données Personnelles
Caisse Régionale de Crédit Agricole Alsace Vosges		Politique de Protection Des Données Personnelles
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de l'Anjou et du Maine et sa filiale SAS Investir		Politique de Protection Des Données Personnelles
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Aquitaine		Politique de Protection Des Données Personnelles
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée		Politique de Protection Des Données Personnelles
Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Brie Picardie		Politique de Protection Des Données Personnelles
Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Centre France		Politique de Protection Des Données Personnelles
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre Loire		Politique de Protection Des Données Personnelles
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Centre Ouest		Politique de Protection Des Données Personnelles
Caisse régionale de Crédit agricole mutuel Centre-est		Politique de Protection Des Données Personnelles
Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne		Politique de Protection Des Données Personnelles
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Charente-Maritime Deux-Sèvres		Politique de Protection Des Données Personnelles
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Charente-Périgord		Politique de Protection Des Données Personnelles
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Corse		Politique de Protection Des Données Personnelles
Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel des Côtes d'Armor		Politique de Protection Des Données Personnelles
Crédit Agricole Mutuel de Normandie		Politique de Protection Des Données Personnelles
Caisse Régionale du Crédit Agricole des Savoie		Politique de Protection Des Données Personnelles
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Finistère		Politique de Protection Des Données Personnelles
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Franche-Comté et sa filiale Franche-Comté Crédit Agricole Immobilier		Politique de Protection Des Données Personnelles
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Guadeloupe		Politique de Protection Des Données Personnelles
Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Ille-et-Vilaine		Politique de Protection Des Données Personnelles
Crédit Agricole Mutuel du Languedoc et sa filiale Patri Immo		Politique de Protection Des Données Personnelles

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Loire Haute-Loire		Politique de Protection Des Données Personnelles
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Lorraine et sa filiale CA Immobilier et Patrimoine		Politique de Protection Des Données Personnelles
Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Martinique et de la Guyane		Politique de Protection Des Données Personnelles
Crédit Agricole du Morbihan - Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel et sa filiale Habiter Demain		Politique de Protection Des Données Personnelles
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Crédit Agricole Nord de France		Politique de Protection Des Données Personnelles
Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel du Nord Est		Politique de Protection Des Données Personnelles
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées		Politique de Protection Des Données Personnelles
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie-Seine		Politique de Protection Des Données Personnelles
Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Ile de France et sa filiale Crédit Agricole Ile de France Immobilier		Politique de Protection Des Données Personnelles
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Provence Côte d'Azur et sa filiale SAS PCA Immobilier		Politique de Protection Des Données Personnelles
Crédit Agricole Mutuel Pyrénées Gascogne		Politique de Protection Des Données Personnelles
Crédit Agricole Mutuel La Réunion - Mayotte		Politique de Protection Des Données Personnelles
Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Sud Rhône Alpes		Politique de Protection Des Données Personnelles
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Sud Méditerranée		Politique de Protection Des Données Personnelles
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Toulouse 31		Politique de Protection Des Données Personnelles
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Touraine et du Poitou		Politique de Protection Des Données Personnelles
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Val de France		Politique de Protection Des Données Personnelles

Pour la banque, le financement, l'assurance, la télésurveillance et la sécurité des biens et des personnes, la transition énergétique, la gestion d'un réseau de prestataires pour la réalisation de Travaux, les services à la personne et la presse, notamment :

Toutes les Caisses Régionales précitées Crédit Agricole E-Immobilier	Caisses régionales du Crédit Agricole et leurs filiales	Politique de protection des données précitées Politique de Protection Des Données Personnelles
Pacifica	Groupe Crédit Agricole Assurance et ses filiales	Politique de Protection Des Données Personnelles
Viaren		Politique de Protection Des Données Personnelles
Viavita		Politique de Protection Des Données Personnelles
Predica		Politique de Protection Des Données Personnelles
Nexecur		Politique de Protection Des Données Personnelles
Uni-Medias		Politique de Protection Des Données Personnelles
Crédit Agricole Transition & Energies		Politique de Protection Des Données Personnelles
Crédit Agricole Personal Finance & Mobility		Politique de Protection Des Données Personnelles

Les Données d'identification, sur la vie personnelle et les informations d'ordre économique ou financier seront transmises aux sociétés et filiales du Groupe Crédit Agricole selon vos préférences.

Annexe : Description des Traitements de Données personnelles opérés par le Groupe Crédit Agricole Immobilier

Certains Traitements spécifiques ou qui concernent un nombre limité de Clients ne sont pas mentionnés dans cette Politique de protection des données. Ils font alors l'objet d'une information particulière aux Clients ou Prospects concernés par le biais de moyens de communication appropriés.

Finalité 1. Gestion de nos produits et services dans le cadre de nos activités immobilières et de courtage :

La présentation de nos produits et services, la gestion de vos demandes, la contractualisation et le suivi des contrats, la gestion de la relation Mandant/Client, des activités de courtage en assurance, la gestion des transactions immobilières dans l'ancien, l'administration de copropriétés et d'associations, la conservation et l'entretien des actifs immobiliers, la gestion des employés d'immeuble, l'acquisition de foncier, la commercialisation de biens immobiliers neufs, la gestion des opérations de promotion immobilière, la maîtrise d'ouvrage et aménagement, la gestion technique des actifs immobiliers, la gestion de la relation avec les tiers, la gestion comptable et financière et la gestion des demandes d'intervention.

Responsable de traitement	Sous-finalité et référence	Base légale	Durée de conservation des Données	Destinataires des Données	Données obtenues auprès de tiers
Crédit Agricole Immobilier Services Location, gestion locative, transaction, gestion d'immeuble Crédit Agricole Immobilier Property Management Transaction, Gestion locative Crédit Agricole Immobilier Promotion Transaction, Promotion immobilière	1.1. Proposer des biens à louer et à vendre, nos services de syndic, de mandataire Y compris envoyer des propositions analogues au bien pour lequel le Prospect a présenté un intérêt, renseigner la personne à sa demande	Exécution d'un contrat auquel la personne concernée est partie ou à l'exécution de mesures précontractuelles prises à la demande de celle-ci. Exception : intérêt légitime ⁽¹⁾ . Cet intérêt consiste à proposer des biens similaires ou analogues.	Dossier de candidat locataire non retenu : - trois (3) mois après le choix du locataire retenu ; - deux (2) ans à compter du dernier contact si le candidat non retenu est également Prospect. Locataire/acheteur dans l'ancien retenu : cinq (5) ans à compter de : - l'opération pour les données relatives à cette opération ; - la fin du contrat pour les données relatives à ce contrat. Prospect pour les programmes immobiliers neufs : trois (3) ans à compter du dernier contact.	- Prestataires informatiques ⁽²⁾ - Tiers (ex : publications d'annonces immobilières sur des portails d'annonces immobilières selon les choix des Mandants comme Le bon Coin, Bien ici, Se loger, ou bien sur les réseaux sociaux, via un commercialisateur) - Prestataires techniques (ex : prestataires d'aménagement virtuel d'un bien, tchat en ligne, Consent management Platform, Crédit Agricole Services Immobiliers) - Tiers autorisés	- Comparateurs et partenaires - Portails d'annonces immobilières (ex. Le bon Coin, bien ici, Se loger) - Les autres entités du groupe Crédit Agricole, y compris les Caisses Régionales, leurs filiales immobilières et le Groupe Crédit Agricole Immobilier ⁽³⁾ Catégories de Données personnelles concernées : identification, état civil, vie personnelle, vie professionnelle, information d'ordre économique et financier.

Responsable de traitement	Sous-finalité et référence	Base légale	Durée de conservation des Données	Destinataires des Données	Données obtenues auprès de tiers
Crédit Agricole Immobilier Services / Crédit Agricole Immobilier Property Management/ Crédit Agricole Immobilier Promotion Location et Gestion locative	1.2. Contractualisation (bail/contrat) et gestion du déroulement du contrat jusqu'à la fin du contrat Y compris faire visiter des biens, apprécier la solvabilité, signer les documents, gérer les états des lieux, vérifier la souscription de l'assurance, gérer l'assurance loyers impayés, transmettre des statistiques, gérer les interventions de prestataires dans les locaux dans le cadre de travaux, mettre à disposition un Espace personnel, résilier le contrat, gérer la fin de la solidarité.	Exécution d'un contrat auquel la personne concernée est partie ou à l'exécution de mesures précontractuelles prises à la demande de celle-ci Exception : obligation légale pour l'établissement et le partage des statistiques	Cinq (5) ans à compter de : - l'opération pour les Données relatives à cette opération ; - la fin du contrat pour les Données relatives à ce contrat.	- Prestataires informatiques ⁽²⁾ - Tiers (ex : syndic, investisseurs institutionnels ou privés propriétaires des programmes immobiliers neufs) - Partenaires (ex. : ameublement) - Prestataires techniques (ex. : prestataires d'état des lieux, diagnostiqueurs, prestataires de travaux) - Tiers autorisés	- Commercialisateur - Délégation de mandat Catégories de Données personnelles concernées : identification, état civil, vie personnelle, vie professionnelle, information d'ordre économique et financier.

Responsable de traitement	Sous-finalité et référence	Base légale	Durée de conservation des Données	Destinataires des Données	Données obtenues auprès de tiers
Groupe Crédit Agricole Immobilier	1.3 Gestion et suivi de la relation Mandant/Client Y compris répondre aux sollicitations sur nos produits et gérer la contractualisation du mandat, tenir à jour le registre des mandats, gérer les Espaces personnels, assurer le suivi de la relation Client, souscrire les contrats inhérents à la gestion des actifs immobiliers, déléguer la commercialisation des actifs, gérer les archives, produire les états comptables	Exécution d'un contrat auquel la personne concernée est partie ou à l'exécution de mesures précontractuelles prises à la demande de celle-ci Exception : Intérêt légitime ⁽¹⁾ Cet intérêt consiste à exécuter le mandat, ou tout contrat auquel les personnes physiques ne sont pas parties. Obligation légale pour la tenue du registre des mandats	Cinq (5) ans à compter de : - l'opération pour les Données relatives à cette opération ; - la fin du contrat pour les Données relatives à ce contrat. Registre des mandats : dix (10) ans Etats comptables ⁽⁸⁾ : dix (10) ans après la fin de l'exercice comptable	- Prestataires informatiques ⁽²⁾ dont ceux de nos Mandants - Prestataires techniques (ex. prestataires d'état des lieux, archiver) - Partenaires (ex : ameublement, rénovation énergétique, financement) - Tiers (ex : Mandant, Intermédiaires) - Tiers autorisés	- Prescripteurs (ex. : conseiller en gestion de patrimoine, comparateurs et partenaires) - Mandant - Précédent Property Manager - Les autres entités du groupe Crédit Agricole, y compris les Caisses Régionales, leurs filiales immobilières, Angl e Neuf et le Groupe Crédit Agricole Immobilier ⁽³⁾ - Catégories de Données personnelles concernées : identification, état civil, vie personnelle, vie professionnelle, information d'ordre économique et financier.
Crédit Agricole Immobilier Services Assurance (courtier en assurance)	1.4 dans le cadre de la distribution de produits d'assurance et souscription des contrats d'assurance, connaissance Client : Collecter des besoins des clients, présenter les offres d'assurance, transmettre des informations relatives au client à l'assureur et piloter la sinistralité	Exécution d'un contrat auquel la personne concernée est partie ou à l'exécution de mesures précontractuelles prises à la demande de celle-ci Exception : obligation légale ou réglementaire pour le devoir de conseil et d'information	Cinq (5) ans à compter de la fin du contrat Pour les dossiers sans suite : six (6) mois à compter du refus ou de l'abandon	- Prestataires informatiques ⁽²⁾ - Assureurs Groupe Crédit Agricole (ex. : Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole, Pacifica) et hors Groupe Crédit Agricole et courtier - Tiers autorisés	- Prescripteur - Assureur - Mandataires d'intermédiaires en assurance - Catégories de Données personnelles concernées : identification, état civil, vie personnelle, vie professionnelle, information d'ordre économique et financier.

Responsable de traitement	Sous-finalité et référence	Base légale	Durée de conservation des Données	Destinataires des Données	Données obtenues auprès de tiers
Crédit Agricole Immobilier Services Crédit Agricole Immobilier Property Management Crédit Agricole Immobilier Promotion Transaction	1.5 Gestion et suivi des opérations de vente ou d'achat de biens immobiliers dans l'ancien Y compris estimer la valeur d'un bien immobilier, fournir un dossier complet en vue de la vente ou de l'achat d'un bien, réaliser le cas échéant des démarches administratives, directement ou via le notaire, conclure des actes sous seing privés, accompagner les vendeurs et acquéreurs jusqu'à l'acte notarié, organiser la substitution d'une partie le cas échéant en vue de mener à bonne fin la conclusion de la vente des biens	Exécution d'un contrat auquel la personne concernée est partie ou à l'exécution de mesures précontractuelles prises à la demande de celle-ci	Cinq (5) ans à compter de : - l'opération pour les Données relatives à cette opération ; - la fin du contrat pour les Données relatives à ce contrat. Registre des mandats : dix (10) ans Estimation de bien non suivie d'un mandat : deux (2) ans à compter de la dernière communication avec le Client/Prospect	- Prestataires informatiques ⁽²⁾ - Tiers (ex. : auxiliaires de justice et mandataires d'une partie cocontractante) - Sociétés et filiales nationales ou régionales du Groupe Crédit Agricole ⁽³⁾ - Prestataires techniques (ex : diagnostiqueurs, prestataire d'aménagement virtuel) - Partenaires - Tiers autorisés et institutions publiques	- Les autres entités du groupe Crédit Agricole, y compris les Caisses Régionales, leurs filiales immobilières et le Groupe Crédit Agricole Immobilier ⁽³⁾ Catégories de Données personnelles concernées : identification, état civil, vie personnelle, vie professionnelle, information d'ordre économique et financier.
Crédit Agricole Immobilier Services Crédit Agricole Immobilier Property Management Gestion d'immeuble	1.6 Mise en place du premier syndic et conclusion du contrat de gestion d'immeuble, administration de la copropriété ou de l'association Y compris tenir des assemblées générales, mettre en œuvre et suivre les décisions de la copropriété ou de l'association en assurant le respect du règlement de copropriété, des statuts, règlement intérieur, du cahier des charges, mettre à disposition un Espace personnel	Intérêt légitime ⁽¹⁾ Cet intérêt consiste à exécuter le mandat et tout contrat auquel les personnes physiques ne sont pas parties. Exception : Exécution d'un contrat auquel la personne concernée est partie ou à l'exécution de mesures précontractuelles prises à la demande de celle-ci (mise en	En cas de perte de mandat : remise des archives au repreneur et conservation d'une copie des actes de gestion pendant 5 ans à compter de la perte du mandat. En cas de départ d'un copropriétaire : 5 ans à compter de ce départ. Comptabilité : 10 ans à compter de l'émission de la facture. Actes de mutation : durée de vie de la copropriété ou perte de la copropriété.	- Prestataires informatiques ⁽²⁾ - Sociétés et filiales nationales ou régionales du Groupe Crédit Agricole ⁽³⁾ - Tiers (ex. conseil syndical, copropriétaires) - Prestataires techniques (ex : archiveur) - Tiers autorisés	- Notaires - Les autres entités du groupe Crédit Agricole, y compris les Caisses Régionales, leurs filiales immobilières et le Groupe Crédit Agricole Immobilier ⁽³⁾ Catégories de Données personnelles concernées : identification, état civil, vie personnelle, vie professionnelle, information d'ordre économique et financier.

Responsable de traitement	Sous-finalité et référence	Base légale	Durée de conservation des Données	Destinataires des Données	Données obtenues auprès de tiers
	copropriétaires, conserver les archives et gérer les mutations.	place du premier syndic) Obligation légale concernant la tenue des assemblées générales, la conservation des archives, la mise à disposition d'un Espace Personnel, etc.	Durée de vie de la copropriété pour les actes nécessaires à la copropriété.		
Crédit Agricole Immobilier Services Crédit Agricole Immobilier Property Management Gestion d'immeuble Property Management	1.7 Conservation et entretien du bâtiment ou de l'ensemble immobilier et suivi des travaux Y compris gérer les travaux, suivre et mettre à jour les diagnostics, souscrire et suivre les contrats, gérer les prestataires, les visites d'immeuble, tenir le carnet d'entretien de l'immeuble, fournir des conseils sur les travaux nécessaires, élaborer la fiche technique de l'actif immobilier	Intérêt légitime ⁽¹⁾ Cet intérêt consiste à exécuter le mandat et tout contrat auquel les personnes physiques ne sont pas parties. Obligations légales ou réglementaires concernant la tenue du carnet d'entretien de l'immeuble et la fiche technique de l'actif immobilier.	Dix (10) ans : marché de travaux, attestation d'assurance du prestataire et les factures. Trente (30) ans pour Crédit Agricole Immobilier Property Management. Toute la durée de la copropriété, ASL, AFUL pour la fiche technique de l'actif immobilier.	- Prestataires informatiques ⁽²⁾ - Tiers (ex. : établissements bancaires, occupants des logements de la copropriété) - Prestataires techniques (ex : prestataire de travaux, de contrôle, relevé, diagnostic, conseillers en rénovation énergétique, prestataire pour gérer les interventions techniques en dehors des heures ouvrées du syndic, assistants à maîtrise d'ouvrage notamment Crédit Agricole Services Immobiliers, Service Achats Crédit Agricole Immobilier et Crédit Agricole Services Immobiliers) - Tiers autorisés	- Prestataires techniques (ex : transmission des consommations individuelles) - Notaires (ex : information sur des mutations) - Conservation des Hypothèques - Précédent syndic ou mandataire Catégories de Données personnelles concernées : identification, état civil, vie personnelle, vie professionnelle, information d'ordre économique et financière.
Crédit Agricole	1.8 Gestion des employés d'immeuble	Intérêt légitime ⁽¹⁾	Salaires et charges sociales : durée de	- Prestataires informatiques ⁽²⁾ ⁽⁶⁾	- Précédent syndic ou mandataire

Responsable de traitement	Sous-finalité et référence	Base légale	Durée de conservation des Données	Destinataires des Données	Données obtenues auprès de tiers
Immobilier Services Crédit Agricole Immobilier Property Management Gestion d'immeuble Property Management	Y compris gérer les aspects ressources humaines	Cet intérêt consiste à exécuter le contrat conclu entre le Mandant et le personnel d'immeuble	vie de la copropriété, de l'association Exception : Documents en lien avec la gestion RH : Pendant toute la durée du contrat de travail et à l'issue de celui-ci, en fonction du traitement considéré et sous réserve de texte spéciaux : deux (2) ans en base active puis archivage pour une durée maximale de cinquante (50) ans.	- Sociétés et filiales du Groupe Crédit Agricole et notamment Groupe Crédit Agricole Immobilier ⁽³⁾ - Prestataires techniques (expert-comptable, prestataires de travaux dans l'actif immobilier)) - Tiers (ex. : établissements bancaires, autorités administratives et organismes sociaux) - Tiers autorisés	Catégories de Données personnelles concernées : identification, état civil, vie personnelle, vie professionnelle, information d'ordre économique et financier et NIR.
Crédit Agricole Immobilier Promotion Promotion immobilière	1.9 Acquisition de foncier, commercialisation de biens immobiliers neufs (vente en l'état futur d'achèvement et vente achevée), gestion et suivi de la promotion immobilière jusqu'à la livraison du bien et la levée des réserves, Y compris identifier des terrains fonciers, contractualiser avec les Clients, signer les marchés de travaux, construire les programmes immobiliers neufs, accompagner les Clients tout au long de l'acquisition, gérer la réception/livraison des biens immobiliers, lever les réserves, assurer le service après-vente, fournir les documents	Intérêt légitime ⁽¹⁾ du/des co-promoteur(s) et de tiers Cet intérêt consiste à i) rechercher des biens pertinents et cohérents pour monter une opération de promotion ii) Exécuter les contrats auquel la personne n'est pas partie. Exception (Programmes immobiliers neufs en résidentiel) : exécution d'un contrat auquel la personne concernée est partie ou à l'exécution de mesures précontractuelles prises à la	Trente (30) ans ⁽⁸⁾ à compter de : - l'opération pour les Données relatives à cette opération - la fin du contrat pour les Données relatives à ce contrat. Mise à disposition d'un outil de suivi des consommations énergétiques : trois (3) ans à compter de la livraison du bien (VEFA) ou de la vente (vente de biens neufs). Mise à disposition du carnet d'information de logement : jusqu'à la livraison du bien ⁽⁸⁾ . Trois (3) ans ⁽⁸⁾ pour les ventes non-abouties, à compter du dernier contact avec la personne. Commissionnement des développeurs : dix (10) ans à partir de la signature de	- Prestataires informatiques ⁽²⁾ - Sociétés et filiales nationales ou régionales du Groupe Crédit Agricole ⁽³⁾ dont Crédit Agricole Immobilier, Crédit Agricole Services Immobiliers et Crédit Agricole Immobilier Service et la société porteuse du programme immobilier - Tiers (ex. : établissements bancaires, notaires et mandataires d'une partie cocontractante, avocats, co-promoteurs, aménageurs, collectivités locales ou territoriale s, Office foncier solidaire, syndicat Square Habitat) - Partenaires (développeurs	- Les autres entités du groupe Crédit Agricole, y compris les Caisses Régionales, leurs filiales immobilières et le Groupe Crédit Agricole Immobilier ⁽³⁾ , LCL - Conseillers en gestion de patrimoine, - Réseaux sociaux - Etablissements bancaires - Co-promoteurs - Développeurs fonciers Catégories de Données personnelles concernées : identification, état civil, vie personnelle, vie professionnelle, information d'ordre

Responsable de traitement	Sous-finalité et référence	Base légale	Durée de conservation des Données	Destinataires des Données	Données obtenues auprès de tiers
	réglementaires et proposer des partenariats pertinents.	demande de celle-ci	l'acte d'achat du terrain ou de la signature de la promesse en cas d'achat non abouti.	fonciers, commercialisateur) - Prestataires techniques (ex. : architecte, sociétés de travaux, prestataire pour la dématérialisation du carnet d'information du logement et le suivi des consommations énergétiques, prestataire de SAV et plateforme d'appels) - Tiers autorisés	économique et financier.
Crédit Agricole Immobilier Promotion Maîtrise d'ouvrage et aménagement	1.10 Maîtrise d'ouvrage et aménagement Y compris contractant général et assistance à la maîtrise d'ouvrage	Intérêt légitime ⁽¹⁾ Cet intérêt consiste à exécuter un contrat signé avec le Client ou mettre en œuvre des mesures précontractuelles	Trente (30) ans ⁽⁸⁾ à compter de : - l'opération pour les Données relatives à cette opération - la fin du contrat pour les Données relatives à ce contrat.	- Prestataires informatiques ⁽²⁾ - Tiers (ex. : sociétés en charge des travaux, sociétés pilotant les travaux) - Partenaires (ex. : apporteurs d'affaires) - Tiers autorisés	- Les autres entités du groupe Crédit Agricole, y compris les Caisses Régionales, leurs filiales immobilières et le Groupe Crédit Agricole Immobilier ⁽³⁾ Catégories de Données personnelles concernées : identification, état civil, vie personnelle, vie professionnelle, information d'ordre économique et financier.

Responsable de traitement	Sous-finalité et référence	Base légale	Durée de conservation des Données	Destinataires des Données	Données obtenues auprès de tiers
Crédit Agricole Immobilier Property Management Property Management	1.11 Gestion technique des actifs immobiliers Y compris l'entretien, gérer les demandes et organiser les interventions, suivre les travaux, gérer le dossier technique permanent des actifs immobiliers, mettre à disposition un réseau Wifi	Intérêt légitime ⁽¹⁾ Cet intérêt consiste à exécuter le mandat ou tout contrat auquel les personnes physiques ne sont pas parties. Exception : Consentement ⁽⁴⁾ de l'utilisateur pour la mise à disposition d'un réseau wifi	Trente (30) ans à compter de la réception des travaux. Un (1) an à compter de la connexion au réseau Wifi.	- Prestataires informatiques ⁽²⁾ - Prestataires techniques (ex. : sociétés de travaux, centre d'appels 24/24 pour gérer les astreintes en heures non ouvrées) - Tiers (ex. : prestataire comptable) - Tiers autorisés	- Mandant - Précédent Property Manager Catégories de données : identification, état civil, vie professionnelle, information d'ordre économique et financier.
Crédit Agricole Immobilier Property Management Property Management	1.12 Gérer la relation avec les tiers Y compris intervenir et représenter le Mandant auprès des administrations, des organismes publics et des syndicats de copropriétaires, AFUL, ASL	Intérêt légitime ⁽¹⁾ Cet intérêt consiste à exécuter le mandat	Durée du mandat	- Prestataires informatiques ⁽²⁾ - Tiers (ex. : administrations publiques, ASL/AFUL/Syndicat des copropriétaires, Mandant, locataire) - Prestataires techniques (ex. : Crédit Agricole Immobilier pour la gestion des employés d'immeuble) - Tiers autorisés	- Mandant - Précédent Property manager Catégories de données : identification, état civil, vie professionnelle, information d'ordre économique et financier
Groupe Crédit Agricole Immobilier	1.13 Gestion des encaissements, appels de fonds, avis d'échéance, quittancements et décaissements, gestion comptable et financière Y compris gérer la comptabilité, facturer, encaisser et payer toutes sommes dues, élaborer et suivre le budget, gérer toutes déclarations de	Exécution d'un contrat auquel la personne concernée est partie A l'exception de : Intérêt légitime ⁽¹⁾ Notre intérêt consiste à exécuter un mandat ou tout contrat auquel les personnes	Pièces comptables : dix (10) ans après la fin de l'exercice comptable. Crédit Agricole Immobilier Property Management : jusqu'à la transmission des documents successeur. Une copie est conservée par le mandataire pendant cinq (5) ans à	- Prestataires informatiques ⁽²⁾ (y compris ceux des Mandants) - Prestataires techniques (ex. : plateformes agréées pour la facturation électronique à compter du 01/09/2026, prestataire pour le quittancement, les espaces clients,	- Mandant - Précédent Property Manager - Précédent Syndic, - Copropriétaires et membres du conseil syndical Catégories de données : identification, état civil, vie personnelle, vie professionnelle, information d'ordre

Responsable de traitement	Sous-finalité et référence	Base légale	Durée de conservation des Données	Destinataires des Données	Données obtenues auprès de tiers
	taxes afférentes aux actifs immobiliers	physiques ne sont pas parties. Obligation légale pour la facturation électronique	compter de la fin du mandat. Crédit Agricole Immobilier Service : 10 ans à compter de l'émission de la facture.	archivage, Crédit Agricole Assurance) - Sociétés et filiales nationales ou régionales du Groupe Crédit Agricole (dont crédit Agricole Services Immobiliers) - Tiers (ex. : établissements bancaires, conseil syndical, Mandants) - Tiers autorisés	économique et financière.
Crédit Agricole Immobilier Facility Management	1.14 Prise en charge des demandes d'intervention et contact avec le demandeur le cas échéant	Intérêt légitime ⁽¹⁾ Notre intérêt consiste à exécuter un mandat ou tout contrat auquel les personnes physiques ne sont pas parties	Deux (2) ans à compter de la demande	- Prestataires techniques (ex : outil de ticketing) - Tiers autorisés	- Mandant - Les entités du groupe Crédit Agricole, y compris les Caisses Régionales, leurs filiales immobilières et le Groupe Crédit Agricole Immobilier ⁽³⁾

(1) Vous avez la possibilité de vous opposer au Traitement de vos Données pour cette sous-finalité pour des raisons tenant à votre situation particulière (sauf à ce que le Responsable de traitement ne prouve qu'il existe des motifs légitimes et impérieux pour ce traitement qui prévalent sur vos intérêts et vos droits et libertés, ou pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits).

(2) les prestataires informatiques gèrent notamment l'hébergement des données, des solutions informatiques, la signature électronique, les lettres recommandées électroniques, le partage sécurisé de données avec des tiers.

(3) Les sociétés et Filiales nationales ou régionales du Groupe Crédit Agricole y compris les sociétés du groupe Crédit Agricole Immobilier sont consultables au chapitre XI ci-avant, il convient d'ajouter LCL (Politique de protection des données personnelles), Crédit Agricole Leasing & Factoring (Politique de protection des données personnelles).

(4) Vous avez la possibilité de retirer votre consentement pour ce Traitement de vos Données à tout moment et sans motif

(5) Vous avez la possibilité de vous opposer au Traitement de vos Données personnelles pour ce Traitement à tout moment et sans motif.

(6) Les sociétés et Filiales nationales ou régionales du Groupe Crédit Agricole sont co-responsables de traitement pour i) les opérations de criblage et d'archivage des données au titre de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et le respect des sanctions internationales, ii) les opérations de gestion des conflits d'intérêts, gestion de la fraude et stockage des données et iii) toutes les opérations d'alerte éthique et en lien avec le devoir de vigilance.

(7) applicable uniquement pour la Finalité 4

(8) sous réserve de l'application de durées légales ou de conservation ou de prescription plus longue

Annexe : Description des Traitements de Données personnelles opérés par le Groupe Crédit Agricole Immobilier

Certains Traitements spécifiques ou qui concernent un nombre limité de Clients ne sont pas mentionnés dans cette Politique de protection des données. Ils font alors l'objet d'une information particulière aux Clients ou Prospects concernés par le biais de moyens de communication appropriés.

Finalité 2. Réclamations, recouvrement et contentieux :

La gestion des réclamations, des impayés, du recouvrement amiable et contentieux pour compte propre et dans l'intérêt de nos Mandants et Clients et la gestion de la preuve.

Responsables de traitement	Sous-finalité et référence	Base légale	Durée de conservation des données	Destinataires des données	Données obtenues auprès de tiers
Groupe Crédit Agricole Immobilier	2.1 Gestion des réclamations	Obligations légales ou réglementaires	Cinq (5) ans à compter de la clôture de la réclamation.	- Prestataires informatiques ⁽²⁾ - Sociétés et Filiales nationales ou régionales du Groupe Crédit Agricole et les sociétés du Groupe Crédit Agricole Immobilier ⁽³⁾ - Tiers (ex. : assureurs, notaires, avocat, Médiateur, Syndic, toute personne concernée par la réclamation) - Tiers autorisés	Toute personne qui intervient dans le traitement de la réclamation
Groupe Crédit Agricole Immobilier (pour compte propre)	2.2 Gestion des impayés, recouvrement amiable et contentieux et recouvrement de créances pour compte propre de Crédit Agricole Immobilier et ses filiales	Intérêt légitime ⁽¹⁾ Cet intérêt consiste à procéder au recouvrement de nos créances, agir en justice pour recouvrer les sommes qui dues auprès des débiteurs	- Après épuisement du délai de prescription de cinq (5) ans pour les créances commerciales ⁽⁸⁾ à compter de l'événement déclencheur lié au recouvrement ou à l'impayé ; - Dix ans après une décision de justice rendue en dernier recours.	- Tiers (ex. : avocats, huissier, sociétés de recouvrement et société d'enquête, cautions et plus globalement tous auxiliaires de justice assureur et courtier) - Tiers autorisés et institutions publiques - Prestataires informatiques ⁽²⁾ - Sociétés et Filiales nationales ou régionales du Groupe Crédit Agricole ⁽³⁾.	Toute personne intervenant dans la gestion des impayés, recouvrement amiable, contentieux et recouvrement de créances y compris les détectives privés

Groupe Crédit Agricole Immobilier <i>(pour compte de tiers)</i>	2.3 Gestion des impayés recouvrement amiable et contentieux et recouvrement de créances pour la protection des intérêts de nos Mandants, Clients	Intérêt légitime ⁽¹⁾ Cet intérêt consiste à procéder au recouvrement de leurs créances, agir en justice pour recouvrer les sommes qui leur sont dues auprès des leurs débiteurs	- Après épuisement du délai de prescription de cinq (5) ans pour les créances commerciales ⁽⁸⁾ à compter de l'événement déclencheur lié au recouvrement ou à l'impayé ; - Dix ans après une décision de justice rendue en dernier recours Pour les copropriétés/ASL/AFUL pendant toute la durée du syndicat ou de l'association.	- Prestataires informatiques ⁽²⁾ - Tiers (ex. : avocats, commissaire de justice, sociétés de recouvrement, sociétés d'enquête, cautions et plus globalement tous auxiliaires de justice) - Tiers autorisés par le mandant et institutions publiques - Sociétés et Filiales nationales ou régionales du Groupe Crédit Agricole ⁽³⁾	- Toute personne intervenant dans la gestion des impayés, recouvrement amiable, contentieux et recouvrement de créances y compris les détectives privés
Groupe Crédit Agricole Immobilier	2.4 Gestion de la preuve	Exécution d'un contrat auquel la personne concernée est partie	Dix (10) ans ⁽⁸⁾ à compter de : - l'opération pour les Données relatives à cette opération ; - la fin du contrat pour les Données relatives à ce contrat.	- Sociétés et Filiales nationales ou régionales du Groupe Crédit Agricole ⁽³⁾ - Tiers (ex. : auxiliaires de justice, sociétés de recouvrement, cautions) - Tiers autorisés et institutions publiques	- Toute personne

(1) Vous avez la possibilité de vous opposer au Traitement de vos Données pour cette sous-finalité pour des raisons tenant à votre situation particulière (sauf à ce que le Responsable de traitement ne prouve qu'il existe des motifs légitimes et impérieux pour ce traitement qui prévalent sur vos intérêts et vos droits et libertés, ou pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits).

(2) les prestataires informatiques gèrent notamment l'hébergement des données, des solutions informatiques, la signature électronique, les lettres recommandées électroniques, le partage sécurisé de données avec des tiers.

(3) Les sociétés et Filiales nationales ou régionales du Groupe Crédit Agricole y compris les sociétés du groupe Crédit Agricole Immobilier sont consultables au chapitre XI ci-avant, il convient d'ajouter LCL ([Politique de protection des données personnelles](#)), Crédit Agricole Leasing & Factoring ([Politique de protection des données personnelles](#)).

(4) Vous avez la possibilité de retirer votre consentement pour ce Traitement de vos Données à tout moment et sans motif

(5) Vous avez la possibilité de vous opposer au Traitement de vos Données personnelles pour ce Traitement à tout moment et sans motif.

(6) Les sociétés et Filiales nationales ou régionales du Groupe Crédit Agricole sont co-responsables de traitement pour i) les opérations de criblage et d'archivage des données au titre de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et le respect des sanctions internationales, ii) les opérations de gestion des conflits d'intérêts, gestion de la fraude et stockage des données et iii) toutes les opérations d'alerte éthique et en lien avec le devoir de vigilance.

(7) applicable uniquement pour la Finalité 4

(8) sous réserve de l'application de durées légales ou de conservation ou de prescription plus longues

Annexe : Description des Traitements de Données personnelles opérés par le Groupe Crédit Agricole Immobilier

Certains traitements spécifiques ou qui concernent un nombre limité de clients ne sont pas mentionnés dans cette Politique de protection des données. Ils font alors l'objet d'une information particulière aux Clients ou Prospects concernés par le biais de moyens de communication appropriés.

Finalité 3. Conformité, risques et sécurité :

Le contrôle permanent et périodique de la conformité des différentes activités, la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terroriste, le respect des sanctions internationales, la prévention et gestion de la fraude, des conflits d'intérêts et la connaissance Client, la détection et la gestion des alertes éthiques, la lutte contre la corruption, la protection des données personnelles, la gestion des incidents opérationnels et de sécurité, la sécurité des personnes et des biens Evaluation et gestion du contrôle interne, du contrôle de la conformité, de la sécurité financière et de la lutte contre le blanchiment des capitaux, lutte contre la fraude, lutte contre la corruption et la gestion des conflits d'intérêts, connaissance client, gestions des demandes de droit relatives à la protection des données personnelles, gestion des incidents opérationnels, sécurité des personnes et des biens.

Responsable de traitement	Sous-finalité	Base légale	Durée de conservation des données	Destinataires des données
Groupe Crédit Agricole Immobilier	3.1 Contrôles permanent et périodique de la Conformité des différentes activités ⁽⁷⁾	Obligations légales ou réglementaires	Cinq (5) ans à compter du contrôle.	- Prestataires informatiques ^{(2) (6)} - Crédit Agricole Immobilier, Crédit Agricole S.A. - Tiers autorisés et institutions publiques (ex. : ACPR, DGCCRF)
Groupe Crédit Agricole Immobilier	3.2 Lutte contre le blanchiment des capitaux ⁽⁷⁾ , lutte anti-terroriste ⁽⁷⁾ Respect des sanctions internationales et embargos ⁽⁷⁾	Obligations légales et réglementaires Exception : intérêt légitime ⁽¹⁾ . Cet intérêt consiste à respecter les réglementations internationales (ex : OFAC)	Cinq (5) ans à compter de la fin de la relation d'affaires ou de l'opération si aucune relation ne se noue entre les parties. Conservation en archive pendant trente ans.	- Prestataires informatiques ^{(2) (6)} - Sociétés et Filiales nationales ou régionales du Groupe Crédit Agricole - Tiers autorisés et institutions publiques (ex : Etat, organismes de place, autorité judiciaire ou administrative Banque de France, Direction Générale des Impôts, Tracfin, régulateurs) - Tiers (ex. : fournisseurs de bases de données de sanctions et de vigilance)

Groupe Crédit Agricole Immobilier	3.3 Prévention, détection et gestion de la fraude ⁽⁷⁾, gestion des conflits d'intérêts et connaissance Client	Pour la lutte contre la fraude : intérêt légitime ⁽¹⁾ Cet intérêt consiste à préserver les droits et libertés des personnes concernées et les intérêts financiers du Groupe Crédit Agricole Immobilier Pour les autres activités : obligations légales ou réglementaires	Prévention, détection et gestion de la fraude : cinq (5) ans à compter de la détection Gestion des conflits d'intérêts ⁽⁸⁾ : six (6) ans à compter de la date de fin des opérations/situations/conflits d'intérêts. Les données sont ensuite conservées en base intermédiaire six (6) ans supplémentaires. Connaissance Client : durées de la finalité 1 ci-avant.	- Prestataires informatiques ⁽²⁾ ⁽⁶⁾ - Sociétés et Filiales nationales ou régionales du Groupe Crédit Agricole (ex : Crédit Agricole S.A., Crédit Agricole Immobilier) - Tiers autorisés et institutions publiques (ex. : régulateur)
Groupe Crédit Agricole Immobilier	3.4 Détection et gestion des risques et alertes éthiques et lutte contre la corruption	Obligations légales ou réglementaires	Un (1) an ⁽⁸⁾ à compter du signalement n'ayant abouti à aucune sanction/mesure. Jusqu'à la fin de l'ensemble des procédures (procédure disciplinaire, poursuites judiciaires) pour les Données relatives à la personne ayant fait l'objet d'un signalement ou de celle ayant signalé des faits de façon abusive ⁽⁸⁾.	- Prestataires informatiques ⁽²⁾ ⁽⁶⁾ - Crédit Agricole SA - Tiers autorisés et institutions publiques (ex : autorités judiciaires, régulateur)
Groupe Crédit Agricole Immobilier	3.5 Protection des données personnelles Y compris gérer les demandes de droits, les violations de Données personnelles et la relation avec l'autorité de contrôle	Obligations légales ou réglementaires	Trois (3) ans ⁽⁸⁾ à compter de la demande pour les exercices de droit. Contrôle d'une autorité : cinq (5) ans ⁽⁸⁾ à compter de la décision de l'autorité de contrôle. Violation de données : cinq (5) ans ⁽⁸⁾	- Prestataires informatiques ⁽²⁾ - Tiers autorisés et institutions publiques (ex. : autorité de contrôle) - Tiers (ex. : toute entité destinataire des données personnelles pour les droits d'effacement et de rectification)
Groupe Crédit Agricole Immobilier	3.6 Gestion des incidents opérationnels Y compris les incidents de sécurité	Obligations légales ou réglementaires Exception : Intérêt légitime ⁽¹⁾ Cet intérêt consiste à maîtriser les risques de sécurité du Groupe Crédit Agricole Immobilier et des tiers.	Cinq (5) ans ⁽⁸⁾ à compter de la détection du risque. Trois (3) ans ⁽⁸⁾ à compter de la détection des risques concernant les incidents de sécurité informatique.	- Prestataires informatiques ⁽²⁾ y compris Crédit Agricole Group Infrastructure platform - Crédit Agricole Immobilier - Crédit Agricole S.A. - Tiers (ex. : commissaires aux comptes) - Tiers autorisés

Groupe Crédit Agricole Immobilier pour la vidéosurveillance dans ses locaux Mandants (syndicat des copropriétaires, ASL, AFUL, propriétaires d'actifs immobiliers) pour la vidéosurveillance à leurs demandes	3.7 Sécurité des personnes et des biens	- Intérêt légitime ⁽¹⁾ Cet intérêt consiste à assurer la sécurité des biens et des personnes ayant accès aux locaux du Groupe Crédit Agricole Immobilier/aux biens et actifs immobiliers gérés par une société du Groupe Crédit Agricole Immobilier	30 jours concernant les enregistrements de vidéo-surveillance ⁽⁸⁾. 5 ans concernant les actes d'incivilité pour la vidéosurveillance relevant de la responsabilité du Groupe Crédit Agricole ⁽⁸⁾.	- Prestataires informatiques ⁽²⁾ - Crédit Agricole S.A. - Prestataires techniques (ex. : services juridiques et conformité, RSPI, du Groupe Crédit Agricole Immobilier en cas d'incident pour les locaux relevant de la responsabilité du Groupe Crédit Agricole Immobilier, personnel en charge de visualiser les images/ prestataire spécialisé en sécurité, mainteneur) - Tiers autorisés et institutions publiques (ex. : forces de l'ordre)
--	--	---	---	--

(1) Vous avez la possibilité de vous opposer au Traitement de vos Données pour cette sous-finalité pour des raisons tenant à votre situation particulière (sauf à ce que le Responsable de traitement ne prouve qu'il existe des motifs légitimes et impérieux pour ce traitement qui prévalent sur vos intérêts et vos droits et libertés, ou pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits).

(2) les prestataires informatiques gèrent notamment l'hébergement des données, des solutions informatiques, la signature électronique, les lettres recommandées électroniques, le partage sécurisé de données avec des tiers.

(3) Les sociétés et Filiales nationales ou régionales du Groupe Crédit Agricole y compris les sociétés du groupe Crédit Agricole Immobilier sont consultables au chapitre XI ci-avant, il convient d'ajouter LCL ([Politique de protection des données personnelles](#)), Crédit Agricole Leasing & Factoring ([Politique de protection des données personnelles](#)).

(4) Vous avez la possibilité de retirer votre consentement pour ce Traitement de vos Données à tout moment et sans motif

(5) Vous avez la possibilité de vous opposer au Traitement de vos Données personnelles pour ce Traitement à tout moment et sans motif.

(6) Les sociétés et Filiales nationales ou régionales du Groupe Crédit Agricole sont co-responsables de traitement pour i) les opérations de criblage et d'archivage des données au titre de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et le respect des sanctions internationales, ii) les opérations de gestion des conflits d'intérêts, gestion de la fraude et stockage des données et iii) toutes les opérations d'alerte éthique et en lien avec le devoir de vigilance.

(7) applicable uniquement pour la Finalité 4

(8) sous réserve de l'application de durées légales ou de conservation ou de prescription plus longues

Annexe : Description des Traitements de Données personnelles opérés par le Groupe Crédit Agricole Immobilier

Certains traitements spécifiques ou qui concernent un nombre limité de clients ne sont pas mentionnés dans cette Politique de protection des données. Ils font alors l'objet d'une information particulière aux Clients ou Prospects concernés par le biais de moyens de communication appropriés.

Finalité 4. Prospection et animation commerciale :

L'envoi de communications commerciales personnalisées, de propositions de services aux copropriétaires en lien avec les autres activités du Groupe Crédit Agricole Immobilier ou des Sociétés et filiales du Groupe Crédit Agricole, l'Utilisation de Cookies/traceurs, le développement de la relation Client, la création de bases de données fiabilisées, le pilotage des activités marketing, l'élaboration de nouvelles offres et le suivi des communications électronique.

Responsable de traitement	Sous-finalité et référence	Base légale	Durée de conservation des données	Destinataires des données	Données obtenues auprès de tiers
Groupe Crédit Agricole Immobilier	4.1 Envoi d'une communication commerciale personnalisée aux Clients et Prospects	Le détail des bases légales figure en fin de tableau	Candidat locataire, locataire, Prospect, mandant bailleur, copropriétaire, propriétaire acheteur ou vendeur dans l'ancien (Crédit Agricole Immobilier Service) ; Deux (2) ans ⁽⁸⁾ à compter de : - La fin de la relation commerciale pour les Clients, copropriétaires, Intermédiaire ; - de la dernière communication pour les Prospects ; Acquéreur de bien neuf (VEFA ou vente achevée), vendeur de foncier, Client et Prospects en maîtrise d'ouvrage et aménagement, copropriétaires institutionnels ou grands comptes, Mandants en Property Management, copropriétaires (Crédit Agricole Immobilier, Crédit Agricole Immobilier Promotion et	- Prestataires informatiques ⁽²⁾ - Sociétés et filiales nationales ou régionales du Groupe Crédit Agricole ⁽³⁾ - Prestataires techniques (ex. : marketing et communication) - Partenaires selon les préférences des Clients, Prospects et Intermédiaires, conf. chapitre XI. ci-avant)	Les autres entités du groupe Crédit Agricole, y compris les Caisses Régionales et les entités du Groupe Crédit Agricole Immobilier ⁽³⁾. Les Données personnelles concernées relèvent des catégories suivantes : - données d'identité ; - données de contact ; - données de connaissance Client ; - données financières ; - données sur les produits d'assurance ou autres services détenus auprès des filiales du groupe Crédit Agricole ; - données relatives aux besoins en matière immobilière, - données de navigation.

Responsable de traitement	Sous-finalité et référence	Base légale	Durée de conservation des données	Destinataires des données	Données obtenues auprès de tiers
			Crédit Agricole Immobilier Property Management) : trois (3) ans ⁽⁸⁾ à compter de : - La fin de la relation commerciale pour les Clients, copropriétaires, Intermédiaire ; - de la dernière communication pour les Prospects. Consentement au démarchage téléphonique : 3 ans à compter dudit consentement.		
Groupe Crédit Agricole Immobilier	4.2 Utilisation de Cookies/ traceurs ⁽⁷⁾ - techniques ⁽¹⁾ - facultatifs ⁽⁴⁾ : mesure d'audience (site www.ca-immobilier.fr)/ publicité personnalisée/	Consentement ⁽⁴⁾ de l'utilisateur Exception : Intérêt légitime ⁽¹⁾ Cet intérêt consiste à rendre fonctionnelle et sécurisée l'utilisation de nos sites internet et des espaces personnels. Les cookies/traceurs font l'objet d'une information spécifique lorsqu'ils sont en lien avec nos sites internet (Politique de confidentialité consultable en pied de page des sites) ou sur des Espaces personnels.	La durée de validité des cookies/traceurs : treize (13) mois maximum. La durée de prise en compte de votre consentement ou refus à la pose de ces cookies/traceurs : six (6) mois ⁽⁸⁾. La durée de conservation des données : temps de la session et au maximum 25 mois selon le type de cookie ⁽⁸⁾	- Prestataires informatiques ⁽²⁾ - Sociétés et filiales nationales ou régionales du Groupe Crédit Agricole ⁽³⁾ concourant à la pose des cookies/traceurs - Partenaires (ex. éditeur de cookies tiers) - Prestataires techniques (ex. : opérations de webmarketing)	
Groupe Crédit Agricole Immobilier	4.3 Développement de la relation Client, Intermédiaire et Prospect et la création de bases de données fiabilisées Y compris établir des statistiques,	Intérêt légitime ⁽¹⁾ du Groupe Crédit Agricole Immobilier et de tiers. Cet intérêt consiste à assurer une relation optimale avec les Clients, Intermédiaires et Prospects, analyser les interactions avec ces derniers, à croiser, enrichir les bases de données et avoir des	Cinq (5) ans à compter de la fin de la relation ⁽⁸⁾. Enregistrements des échanges/transcription ⁽⁵⁾ : six (6) mois à compter de l'échange à des fins de formation du personnel ou d'amélioration de la qualité de service	- Prestataires informatiques ⁽²⁾ - Prestataires techniques (ex : marketing, événementiel et communication, Institut de sondage, Crédit Agricole Services Immobiliers,	Tout tiers (base de données) Les autres entités du groupe Crédit Agricole y compris les Caisses Régionales et les sociétés du Groupe Crédit Agricole Immobilier

Responsable de traitement	Sous-finalité et référence	Base légale	Durée de conservation des données	Destinataires des données	Données obtenues auprès de tiers
	réaliser un Indice de Relation Client (IRC) et des enquêtes de satisfaction, améliorer la qualité de service et former le personnel (enregistrement ponctuel des échanges), organiser des événements de communication autour de nos métiers, assurer la e-réputation du Groupe Crédit Agricole Immobilier, éditer une newsletter	données exactes et à jour, à mettre en avant des informations Exception : obligations légales (ex. : s'assurer de la conformité des fichiers de prospection commerciale avec la liste d'opposition au démarchage téléphonique) Consentement ⁽⁴⁾ pour la mise en avant d'informations commerciales (newsletter)	IRC : jusqu'au 31 décembre de l'année suivant l'enquête. Newsletter : jusqu'à votre désabonnement.	Crédit Agricole Immobilier) - Centre d'appels	Ces données relèvent des catégories suivantes : Données d'Identité, Données de contact, Données de connaissance Client, Données financières Données relatives sur les produits d'assurance ou autres services détenus auprès des filiales du groupe Crédit Agricole Données relatives aux besoins en matière immobilière
Groupe Crédit Agricole Immobilier	4.4 Pilotage des activités marketing, élaboration de nouvelles offres Y compris travailler à l'aménagement urbain.	Intérêt légitime ⁽¹⁾ Cet intérêt consiste à optimiser l'efficacité commerciale, à travers par exemple l'élaboration de nouvelles offres adaptées au marché et à servir les missions/activités du Groupe Crédit Agricole Immobilier	Trois (3) ans ⁽⁸⁾ à compter de : - la fin de la relation commerciale pour les Clients ; - la dernière communication pour les Prospects. Cette durée est de cinq (5) ans en Transaction.	- Prestataires informatiques ⁽²⁾ - Sociétés et filiales nationales ou régionales du Groupe Crédit Agricole ⁽³⁾ - Prestataires techniques (par exemple, marketing et communication, aménageurs, centre d'appels)	Les autres entités du groupe Crédit Agricole y compris les Caisses Régionales et les sociétés du Groupe Crédit Agricole Immobilier Ces données relèvent des catégories suivantes : Données d'Identité, Données de contact, Données de connaissance Client, Données financières Données relatives sur les produits d'assurance ou autres services détenus auprès des filiales du groupe Crédit Agricole Données relatives aux besoins en matière immobilière

Responsable de traitement	Sous-finalité et référence	Base légale	Durée de conservation des données	Destinataires des données	Données obtenues auprès de tiers
Groupe Crédit Agricole Immobilier	4.5 Suivi des communications électroniques	Intérêt légitime ⁽¹⁾ : dépôt de pixels pour (i) vérifier que la communication a bien été consultée afin d'assurer son bon acheminement et la transmission de l'information, (ii) assurer la sécurité dans un processus d'authentification. Notre intérêt consiste à répondre à toute demande du destinataire, fournir des informations transactionnelles ou assurer la sécurité. Consentement ⁽⁴⁾ : dépôt de pixels pour (iii) analyser le comportement du destinataire et ainsi évaluer l'efficacité des communications, personnaliser les messages	Deux (2) ans ⁽⁸⁾ à compter de la communication.	- Prestataires informatiques ⁽²⁾ - Prestataires techniques (par exemple sous-traitants, prestataires d'emailing, de marketing)	Des informations complémentaires sur ces pixels figurent au point (9) ci-après.

Bases légales de prospection et démarchage téléphonique

Canal de communication	Professionnel (sollicitation en rapport avec la profession de la personne)	Particuliers
Téléphone (avec ou sans automate d'appel)	Intérêt légitime ⁽⁵⁾	Consentement
Téléphone (sollicitation dans le cadre de l'exécution du contrat)	Intérêt légitime ⁽⁵⁾	Consentement
SMS/e-mail/RCS	Intérêt légitime ⁽⁵⁾	Consentement
SMS/e-mail pour des produits et services analogues ou similaires à ceux déjà acquis	Intérêt légitime ⁽⁵⁾	Intérêt légitime ⁽⁵⁾
Courrier postal	Intérêt légitime ⁽⁵⁾	Intérêt légitime ⁽⁵⁾ (Copropriétaires : consentement ⁽⁴⁾)

Cet intérêt consiste à assurer une relation optimale avec les Prospects, Intermédiaires et Clients. Les propositions sont ponctuelles et réalisées soit directement en agence, soit par tout canal.

(1) Vous avez la possibilité de vous opposer au Traitement de vos Données pour cette sous-finalité pour des raisons tenant à votre situation particulière (sauf à ce que le Responsable de traitement ne prouve qu'il existe des motifs légitimes et impérieux pour ce traitement qui prévalent sur vos intérêts et vos droits et libertés, ou pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits).

(2) les prestataires informatiques gèrent notamment l'hébergement des données, des solutions informatiques, la signature électronique, les lettres recommandées électroniques, le partage sécurisé de données avec des tiers.

(3) Les sociétés et Filiales nationales ou régionales du Groupe Crédit Agricole y compris les sociétés du groupe Crédit Agricole Immobilier sont consultables au chapitre XI ci-avant, il convient d'ajouter LCL ([Politique de protection des données personnelles](#)), Crédit Agricole Leasing & Factoring ([Politique de protection des données personnelles](#)).

(4) Vous avez la possibilité de retirer votre consentement pour ce Traitement de vos Données à tout moment et sans motif

(5) Vous avez la possibilité de vous opposer au Traitement de vos Données personnelles pour ce Traitement à tout moment et sans motif.

(6) Les sociétés et Filiales nationales ou régionales du Groupe Crédit Agricole sont co-responsables de traitement pour i) les opérations de criblage et d'archivage des données au titre de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et le respect des sanctions internationales, ii) les opérations de gestion des conflits d'intérêts, gestion de la fraude et stockage des données et iii) toutes les opérations d'alerte éthique et en lien avec le devoir de vigilance.

(7) les cookies/traceurs techniques permettent d'authentifier une personne auprès d'un service, d'assurer la sécurité du mécanisme d'authentification, de conserver en mémoire un contenu, de personnaliser l'interface utilisateur (par exemple, pour le choix de la langue ou de la présentation d'un service), lorsqu'une telle personnalisation constitue un élément intrinsèque et attendu du service, mesurer l'audience dans les conditions prévues par l'autorité de contrôle. Les cookies/traceurs soumis à consentement permettent d'optimiser le fonctionnement d'une campagne publicitaire, de personnaliser le parcours des utilisateurs sur un site ou une application en y affichant des publicités et des communications personnalisées, de mesurer l'audience d'une campagne publicitaire ou AB Testing, de mesurer l'audience notamment statistique en dehors des cas prévus par l'autorité de contrôle.

(8) sous réserve de l'application de durées légales ou de conservation ou de prescription plus longues

(9) Informations sur les pixels de suivi dans les communications électroniques :

- Pixels pour vérifier que la communication a bien été consultée afin d'assurer son bon acheminement et la transmission de l'information. La gestion d'une liste de diffusion requiert presque systématiquement l'utilisation de statistiques d'ouverture des messages afin d'identifier d'éventuelles problématiques de délivrabilité. Ces Pixels sont strictement nécessaires pour adapter la fréquence ou arrêter l'envoi des messages aux destinataires dits « inactifs » (nettoyage des bases), évaluer et adapter le canal de communication, contribuer à la démonstration du respect d'une obligation légale relative à la transmission d'informations au destinataire, en particulier lorsque le message répond à une demande ou est envoyé dans le cadre de communications transactionnelles.
- Pixels pour participer à la sécurité dans un processus d'authentification en s'assurant par exemple que le message contenant un code utilisé dans le cadre du processus d'authentification est bien ouvert sur un terminal connu pour appartenir à l'utilisateur visé.
- Pixels pour analyser le comportement du destinataire et ainsi évaluer l'efficacité des communications, personnaliser les messages. Ces Pixels de suivi marketing sont utilisés pour savoir si le destinataire ouvre les messages et la date de cette ouverture, des informations sur le terminal utilisé afin d'établir des statistiques de diffusion, personnaliser le contenu des communications, adapter la fréquence d'envoi ou le canal de communication utilisé et, le cas échéant, arrêter les envois.